



PROGRAMME DE FORMATION :

Préparation à l'examen AIPR

Autorisation d'Intervention Proximité des Réseaux

Durée : 1 jour (7 heures)

OBJECTIF GENERAL, ETRE CAPABLE DE :

A l'issue de la formation :

- Connaître et respecter la réglementation en vigueur propre à l'intervention à proximité de réseaux

OBJECTIFS SPECIFIQUES,

- Évaluer et Identifier les risques en temps réel pour tous travaux à proximité de réseaux.
- Assurer et transmettre les principes et consignes de prévention par les équipes encadrantes.
- Obtenir la certification AIPR, QCM en fin de formation.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne évoluant à proximité de réseaux. De la phase préparation à la phase exécution

- **Concepteur** : Responsables du projet chargés notamment d'effectuer les DT.
- **Encadrant** : Personnels chargés d'encadrer les chantiers et d'analyser les réponses des DICT.
- **Opérateurs** : Personnels chargés de conduire les engins de chantier ou d'effectuer des travaux urgents.
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit)
- Savoir utiliser l'outil informatique (ordinateurs – tablettes)

CONTENU

- **Dispositions réglementaires** : La réglementation, les normes, le code de l'environnement, le code du travail, les droits, les obligations et les responsabilités ...



3CF FORMATIONS

- **Les intervenants des réseaux et leur rôle** : Le guichet unique, l'exploitant des réseaux, le responsable de projet, le Maître d'ouvrage ...
- **Les risques liés aux réseaux** : Les réseaux classés « sensibles pour la sécurité », les réseaux classés « non sensible pour la sécurité », que faire en cas d'endommagement
- **Les travaux à proximité des réseaux** : connaître les différents réseaux et leurs spécificités
- **Les repérages** : Le marquage-piquetage, le marquage au sol
- **Les travaux urgents** : formalités, intervenir sans DT ...

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, Powerpoint étude de cas (photo – vidéo), échange entre les stagiaires et le formateur pour préparer l'examen final
- Test à blanc pour valider les acquis individuels des stagiaires en cours de formation
- Supports : Livret stagiaire et tablettes pour le test final

MOYENS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique à partir d'un QCM et pratique tout au long de la formation afin de valider la progression individuelle de chaque stagiaire

INTERVENANTS

- Formateurs habilités par l'état pour dispenser la formation à la préparation « QCM AIPR »

DEROULEMENT DU STAGE

- Date et lieux (x) : se référer à la convention de formation
- Groupe minimum de 6 personnes et 12 personnes maximum
- Formation exclusivement en présentiel

SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une attestation de fin de formation
- Liste d'émargement remis à l'employeur
- Évaluation en ligne via un QCM valable 5 ans

Nos formations sont accessibles aux personnes en situations de handicap. Des adaptations sont possibles (rythme, supports, modalités). Merci de contacter notre référent handicap.

3CF Formations

19, route de Brumath – 67550 Vendenheim - Tel : 06.63.92.90.20 – contact@3cformations.com –SARL au capital de50 000 €
SIRET : 902 846 716 000 14 - APE : 8559A - N° déclaration d'activité : 44 67 06866 67
RCS STRABOURG TJ 902 846 716 - N°TVA intracommunautaire : FR42 902 846 716